



## MEMBRES POUR LE COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE : APPEL DE CANDIDATURES

### Critères de sélection :

- Être inscrit au tableau de l'Ordre depuis au moins cinq ans;
- Ne pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire, ni l'objet d'aucune décision du Conseil d'administration en application de l'article 55 du *Code des professions*;
- Faire preuve d'initiative, d'autonomie et de jugement;
- Faire preuve d'assiduité, d'intégrité et de discrétion;
- Démontrer des habiletés à analyser et synthétiser les faits observés;
- S'engager à suivre les activités de formation.

### Informations additionnelles :

- Les candidatures sélectionnées par le comité seront entérinées par le Conseil d'administration de l'Ordre;
- Le comité d'inspection professionnelle se réunit 7 à 8 fois par année à raison de 7 heures de travail.
- Du temps de préparation pour l'analyse des dossiers en vue des réunions est à prévoir.

Je soussigné(e), pose ma candidature afin d'être membre du comité d'inspection professionnelle de l'Ordre des technologues du Québec

Nom

Prénom

No de permis

Date d'inscription au tableau de l'Ordre

Signature

Date

**Veillez nous acheminer ce formulaire ainsi que votre curriculum vitae et votre lettre de motivation avant le 13 novembre 2017.**

Courriel : [vsaulnier@otpq.qc.ca](mailto:vsaulnier@otpq.qc.ca) Télécopieur : 514-845-3643